



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 17 juillet 2008  
N° CERTA-2008-AVI-369

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Multiples vulnérabilités dans Claroline

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-369>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-369
Titre	Multiples vulnérabilités dans Claroline
Date de la première version	17 juillet 2008
Date de la dernière version	–
Source(s)	Annonce de la version 1.8.10 de Claroline du 16 juillet 2008
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Inconnu.

## 2 Systèmes affectés

Claroline versions 1.8.x antérieures à 1.8.10.

## 3 Résumé

De multiples vulnérabilités affectant Claroline ont été corrigées.

## 4 Description

De multiples vulnérabilités ont été corrigées dans la version 1.8.10 de Claroline. L'éditeur ne donne pas plus de précisions quant à ces failles.

## **5 Solution**

Mettre *Claroline* à jour en version 1.8.10.

## **6 Documentation**

- Annonce de la version 1.8.10 de Claroline du 16 juillet 2008 :  
<http://www.claroline.net/news/index.php>
- Site de téléchargement de Claroline :  
<http://www.claroline.net/download/stable.html>

## **Gestion détaillée du document**

**17 juillet 2008** version initiale.